
Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 22 FÉVRIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la demande du sieur François Favarger.*

MESSIEURS,

Le sieur François Favarger, sous-lieutenant au 2^{me} régiment d'artillerie, est né à Neuchâtel (Suisse), le 25 mars 1814; il s'est engagé volontairement, et sans prime, aux compagnies d'artillerie de campagne n^{os} 1 à 5, le 23 avril 1831, et il est parvenu successivement au grade de sous-lieutenant d'artillerie, auquel il a été nommé par arrêté royal du 6 août 1838.

Il résulte des renseignements recueillis que le pétitionnaire a par sa conduite et sa manière de servir acquis des titres à l'obtention de la faveur qu'il sollicite.

Le Rapporteur,

HENOT.

Pour le Président,

EUG. DE SMET.
